Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite
Date de publication: SHAB 16.02.2024
Publications supplémentaires: KABGE 16.02.2024
Visible par le public jusquau: 16.02.2029
Numéro de publication: KK01-0000036169

Entité de publication
Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION SÉQUOIA NORD

Débiteurs:
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION SÉQUOIA NORD
CHE-409.416.188
Boulevard des Promenades 8
1227 Carouge GE

Date de l'ouverture de la faillite : 11.01.2024

Remarques juridiques:
Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:
Pour tout renseignement:
Groupe 5 + 41 22 3888905
F20240216
But :
procurer à ses membres des logements à des conditions favorables; développer des logements répondant à des critères environnementaux et énergétiques exigeants et innovants afin de limiter au maximum leur empreinte écologique; viser une rationalité économique tout en valorisant de hautes qualités architecturales et urbanistiques, ainsi que l'habitabilité des logements; remettre ses immeubles en gestion à des collectifs d'habitants en favorisant, autant que possible, leur autogestion; encourager le vivre ensemble dans un esprit de responsabilité face à l'intérêt général et de solidarité réciproque, en particulier en favorisant les échanges intergénérationnels et interculturels

dans le quartier; participer activement à la bonne qualité de vie du quartier et créer des liens avec les quartiers adjacents (cf. statuts pour but complet).